

N/REF : 12/04/2024 12H59 C:008090 I:12000

PIERRE AUDREY

V/Email reçu le Vendredi 12/04/2024 a 12H59

**LA PETITE TOUCHE
22100 LANVALLAY**

IMMEUBLE : PETITE TOUCHE
LA PETITE TOUCHE
22100 LANVALLAY

Rennes, le 15 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE LA PETITE TOUCHE - MME AUDREY PIERRE 06 95 75 97 77

MOTIF : CURAGE RESEAU EU

Donneur d'ordre : Mme A PIERRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 24/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE RESEAUX EAUX USÉES
CONSTAT: TRES PEU DE PENTE AU NIVEAU DU GARAGE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 25/04/24 a 15H13 Mme A PIERRE

REGLEMENT PAR CHEQUE N°6689074 - 125€ - CMB

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64

TOTAL H.T.	113,64
T.V.A. a 10,00%	11,36
TOTAL T.T.C.En EURO	125,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.